RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

Composition qualitative en excipients et autres composants

Acide chlorhydrique dilué

Eau purifiée

Solution buvable limpide, jaunâtre.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Pigeons.

Excipients:

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Affections à protozoaires sensibles au dimétridazole.

Chez les pigeons voyageurs :

- Traitement des infestations à Trichomonas gallinae ou Trichomonas columbae.

3.3 Contre-indications

Ne pas administrer aux animaux dont la chair et / ou les produits sont destinés à la consommation humaine.

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité à la substance active ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Aucune.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles

Ne pas dépasser la dose prescrite.

En période de fortes chaleurs, ou lors du nourrissage, compenser l'augmentation de la consommation d'eau en réduisant la posologie de 20 à 40%.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Les personnes présentant une hypersensibilité connue aux imidazolés doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Eviter tout contact direct avec la peau.

Bien se laver les mains après utilisation.

En cas d'ingestion accidentelle, demandez immédiatement conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement

Sans objet.

Autres précautions

3.6 Effets indésirables

Aucun connu.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte
Oiseaux pondeurs :
Sans objet.
3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions
Aucune connue.
3.9 Voies d'administration et posologie
Voie orale.
35 mg de dimétridazole par kg de poids vif, correspondant environ à 1 cuillère à café (5 mL) de médicament vétérinaire pour 2,5 litres d'eau de boisson.
Traitement préventif : traiter pendant 5 jours consécutifs.
Traitement curatif : traiter pendant 7 jours consécutifs.
3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)
Incoordination motrice, perte de poids.
En cas d'apparition d'une incoordination motrice, interrompre le traitement ou diluer l'eau de boisson avec 20 à 40% d'eau supplémentaire pour revenir à une situation normale.
3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance
Sans objet.
3.12 Temps d'attente
Ne pas administrer aux animaux dont la chair et / ou les produits sont destinés à la consommation humaine.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet

QP5IAA07.

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

Le dimétridazole est un nitro-5-imidazolé actif contre les protozoaires flagellés dont *Trichomonas gallinae* ou *Trichomonas columbae*.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

Le dimétridazole est bien résorbé après administration orale. Sa fixation protéique est faible et il bénéficie d'une bonne diffusion tissulaire.

Le dimétridazole subit une métabolisation hépatique avec élimination principale par voie urinaire.

Propriétés environnementales

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

Aucune information n'est disponible sur des interactions potentielles ou des incompatibilités de ce médicament vétérinaire administré par voie orale en le mélangeant à de l'eau de boisson contenant des produits biocides, des additifs alimentaires ou d'autres substances utilisées dans l'eau de boisson.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 2 ans.

Durée de conservation après dilution conforme aux instructions dans l'eau de boisson : 24 heures

5.3 Précautions particulières de conservation

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Flacon polyéthylène haute densité

Bouchon polyéthylène haute densité

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

M. ARRIGONI PATRICE

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

FR/V/7709833 5/1992

Boîte de 1 flacon de 60 mL Flacon de 250 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

24/07/1992

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

24/07/2025

10. CLASSIFICATION DES MEDICAMENTS VETERINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (https://medicines.health.europa.eu/veterinary).